

**Communiqué**

**Semaine de réduction des déchets  
La Communauté métropolitaine de Québec annonce la  
publication prochaine d'un répertoire des commerces d'objets usagés**

(Québec, le 19 octobre 2006) – En cette Semaine de réduction des déchets, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est heureuse d'annoncer la publication prochaine d'un répertoire des lieux où les citoyens peuvent se procurer des objets usagés ou remis en état. Les quelque 175 commerces répertoriés sont tous localisés sur le territoire de l'agglomération de Québec ou dans les MRC de La Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans. Tous les foyers de la CMQ Rive-Nord recevront un exemplaire de ce nouveau répertoire qui pourra également être consulté sur Internet.

Cet effort de sensibilisation des citoyens aux vertus environnementales, sociales et économiques du réemploi s'inscrit dans le cadre des activités de suivi au plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) élaboré par la Communauté métropolitaine de Québec.

L'achat d'articles de sport, de jouets, de vêtements, de meubles, de livres, d'appareils électroménagers ou électroniques, de jeux vidéo, d'instruments de musique, de CD ou DVD, d'antiquités, d'outils, de matériaux de construction ou d'ordinateurs usagés constitue en effet une alternative tout à fait valable à l'achat de biens neufs. En plus d'être économique, un tel geste permet de diminuer le recours aux ressources naturelles requises pour la production de nouveaux produits. Sachant que pour créer une tonne de produits de consommation, les fabricants créent en même temps cinq tonnes de déchets, l'achat d'objets usagés ou remis en état permet aussi de réduire considérablement la quantité de matières résiduelles à traiter. Il s'agit également là d'une source importante de création d'emplois ici même dans la région métropolitaine de Québec, la remise sur le marché de biens usagés ou remis en état contribuant à créer jusqu'à sept fois plus d'emplois que leur élimination.

Tel que le prévoit le plan de gestion des matières résiduelles développé par la Communauté métropolitaine de Québec, cette dernière travaille également à la préparation du bilan annuel de suivi des objectifs contenus dans le PGMR.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte  
Coordonnateur aux communications et aux consultations  
641-6250, poste 1210